

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

PROCES VERBAL DU TROISIEME CONSEIL D'ECOLE Lundi 12 juin 2023

Personnes présentes :

Personnel Education Nationale	Représentants de la Mairie et personnel municipal	Représentants des parents d'élèves
Monsieur Dauphin, enseignant Madame Foufa, enseignante Madame Galdeano, enseignante Madame Caudan, enseignante Madame Miro, enseignante Madame Gerlier, directrice.	Monsieur Robert, Monsieur le Maire Madame Maurin, adjointe en charge des écoles Mme Receveur, atsem Mme Tranier, atsem Mme Ughetto, atsem Mme Blancher, atseM	Madame Yordikian Madame Corbi

Personnes excusées:

Madame DEPRE, Inspectrice de la circonscription de Pertuis
Monsieur Natali, DDEN

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 09 mars 2023
- Effectifs prévisionnels des classes à la rentrée 2023
- Bilan des actions
- Bilans des coopératives
- Manifestations de fin d'année

1. Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

Tous les membres du conseil d'école approuvent le précédent procès-verbal.

•

2. Effectifs prévisionnels des classes à la rentrée 2023

Ce jour, nous avons en prévision :

- 31 GS
- 46 MS
- 20 PS

Soit un total de 97 élèves. 2 demandes d'inscription en PS sont en attente.

Trois familles sont désireuses d'inscrire leur enfant en TPS.

Une commission fixant la carte scolaire se tiendra le 20 juin.

La directrice questionne : les conditions d'accueil des moins de 3 ans fixées par la mairie pour les temps périscolaires sont-elles toujours d'actualité ? La mairie va y réfléchir.

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

Monsieur le maire indique que beaucoup de projets immobiliers sont à venir sur la commune. Il tient à disposition tous les dossiers relatifs aux futures constructions. La menace de fermeture de classe mettra à mal le fonctionnement de l'école à partir de la rentrée 2024.

Mme Yordikian insiste sur le manque d'accueil périscolaire le mercredi qui n'incite pas les familles à s'installer sur Villelaure. Monsieur le Maire déplore ne pas disposer de personnel qualifié (BAFA) .

Le FCPE demande s'il existe des demandes de dérogation en maternelle

Réponse du maire : il n'y a aucune demande de dérogation. Le maire déclare accepter uniquement les dérogations sous condition. En effet, les enfants ne profiteront pas du périscolaire.

3. Bilan des actions

L'équipe enseignante a mené cette année les projets suivants :

- Projet cirque :

Les enfants ont découvert l'univers du cirque à travers le spectacle de la compagnie Montsego Circo. Les deux classes de GS se sont rendus ensuite à Avignon pour assister à une représentation du cirque Medrano. Puis l'ensemble des élèves de l'école a bénéficié d'un stage de cirque la semaine dernière pour les initier aux arts du cirque.

- Chorale : La chorale sur le thème du cirque aura lieu le mardi 27 juin à 18h.
- Potager : L'école a été inscrite au concours des écoles fleuries. Les deux classes de PS/MS ont bénéficié de trois demi-journées avec un intervenant du Parc du Luberon qui a apporté son savoir-faire pour développer le potager de l'école maternelle.
- Savoir rouler : les enseignantes ont conçu un cycle de 6 semaines afin de développer le savoir rouler des élèves. Nous avons été aidé par M. Bongrand, bénévole de MAIF Prévention, que nous remercions car il nous a procuré le matériel nécessaire pour créer un parcours routier au sein de l'école. La Directrice indique rechercher des volontaires pour aider à réparer les draisennes et vélos des élèves.
- Liaisons inter-structures :
 - liaison école – crèche , RAM et parents de futurs élèves :
Nous organisons en partenariat avec la crèche intercommunale, le RAM et les familles une visite des futurs élèves afin de faciliter leur rentrée à l'école. Ils rencontrent les enseignants et participent à des ateliers tournants. Le lendemain les parents sont reçus afin de faire connaissance avec l'équipe enseignante, leur expliquer le fonctionnement de l'école et visiter les locaux.
 - Liaison GS – CP
Au cours de l'année nous avons fait plusieurs échanges entre les classes de GS et CP afin de faciliter leur rentrée à l'école élémentaire. Un dernier échange d'élèves aura lieu la dernière semaine durant toute une matinée.

4. Bilans des coopératives

Les bilans des comptes sont les suivants :

ECOLE MATERNELLE LI PARPAIOUN

	PS/Msm	PS/MS ml	PS v	GSI	GSf	Collectif
recettes en cours	Bénéfices de la vente de foutes : 163,40 €	Bénéfice de ventes de foutes : 87,3 €	Bénéfice de ventes de foutes : 110 €	Bénéfice de vente de foutes : 158,4€ Participation des parents (cirque) : 60€	Bénéfices de la vente de foutes : 155,8 Participation des parents (cirque) : 62€	Bénéfices photos : 1251,2€ Chèvrerie : 41,8€ stage de cirque : 1400€
Débits en cours ou à venir	Dépenses (petit matériel): 37,10€	Dépenses (petit matériel) : 29,71€	Dépenses: 0 €	Sortie : 138 € Fête des pères 16,7 €	Projet cirque : albums : 21,5€ Sortie : 138€ Matériel : 10,6€	
Solde actuel	905 ,67€	528,37 €	371,65 €	474,00 €	866,47 €	1 089,42 €

Madame Gerlier remercie Monsieur le Maire pour la dotation d'un ordinateur portable pour chaque classe. Monsieur le Maire demande à l'équipe enseignante de réfléchir à partir de la rentrée prochaine à une mutualisation des commandes de matériel (avec neuf communes) pour réduire les coûts.

8. Manifestations à venir

La chorale sur le thème du cirque aura lieu le 27 juin à 18h. Les enseignants demandent que les enfants portent une tenue dans les teintes rouge et/ou jaune dans la mesure du possible.

La kermesse se déroulera le 30 juin.

Le conseil d'école s'achève à 19h30.

La secrétaire

I. Foufa

La présidente

F. Gerlier